

05-POUVOIR
JUSTICE

03-SOCIÉTÉ
SOCIÉTÉ



05-POUVOIR
JUSTICE

03-SOCIÉTÉ
SOCIÉTÉ



05-POUVOIR
JUSTICE

03-SOCIÉTÉ
SOCIÉTÉ



05-POUVOIR
JUSTICE

03-SOCIÉTÉ
SOCIÉTÉ

Cette judiciarisation ira grandissant...

Nous sommes dans une société hyper-réglementée, très conflictuelle, où chacun est prompt à faire valoir ses droits. Toutes les instances de jadis qui résolvaient de multiples conflits par leur autorité morale - le père de famille, le prêtre, le professeur, le notable - ont disparu ou perdu tout charisme. Dès lors il ne reste plus que le juge dont la fonction est de dire le droit - et le juste - ce qui est plus difficile encore. Cette judiciarisation, annoncée par Tocqueville, ira grandissant...

Source : lesechos.fr / 2006

Auteur : Robert Badinter

Cette judiciarisation ira grandissant...

Nous sommes dans une société hyper-réglementée, très conflictuelle, où chacun est prompt à faire valoir ses droits. Toutes les instances de jadis qui résolvaient de multiples conflits par leur autorité morale - le père de famille, le prêtre, le professeur, le notable - ont disparu ou perdu tout charisme. Dès lors il ne reste plus que le juge dont la fonction est de dire le droit - et le juste - ce qui est plus difficile encore. Cette judiciarisation, annoncée par Tocqueville, ira grandissant...

Source : lesechos.fr / 2006

Auteur : Robert Badinter

Cette judiciarisation ira grandissant...

Nous sommes dans une société hyper-réglementée, très conflictuelle, où chacun est prompt à faire valoir ses droits. Toutes les instances de jadis qui résolvaient de multiples conflits par leur autorité morale - le père de famille, le prêtre, le professeur, le notable - ont disparu ou perdu tout charisme. Dès lors il ne reste plus que le juge dont la fonction est de dire le droit - et le juste - ce qui est plus difficile encore. Cette judiciarisation, annoncée par Tocqueville, ira grandissant...

Source : lesechos.fr / 2006

Auteur : Robert Badinter

Cette judiciarisation ira grandissant...

Nous sommes dans une société hyper-réglementée, très conflictuelle, où chacun est prompt à faire valoir ses droits. Toutes les instances de jadis qui résolvaient de multiples conflits par leur autorité morale - le père de famille, le prêtre, le professeur, le notable - ont disparu ou perdu tout charisme. Dès lors il ne reste plus que le juge dont la fonction est de dire le droit - et le juste - ce qui est plus difficile encore. Cette judiciarisation, annoncée par Tocqueville, ira grandissant...

Source : lesechos.fr / 2006

Auteur : Robert Badinter